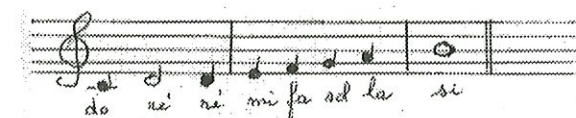


Petite fugue en si majeur



Ne soyez pas étonnés si
De vos regrets je n'ai souci ;
Oui, je m'en vais bien loin d'ici
Je vais à Sainte-Anastasia,
Petit village, si joli !

Un beau matin, je l'ai choisi
(Ce n'est pas pure fantaisie !)
Pour le beau ciel bleu que voici !
Et c'est pour cela qu'ainsi,
Je vous quitte ; est-ce folie ?

Bien loin des brumes de Nancy
Je vais à Sainte-Anastasia !

Si vous voulez, venez aussi !...

Marie LAURENT

Un peu d'Histoire 17 Avril 1832

Le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastasia, convoqué et assemblé extraordinairement sous la Présidence de M. le Maire en vertu de la circulaire de M. le Sous-Préfet du 10 du courant.

Lecture a été donnée de la circulaire de Monsieur le Sous-Préfet, en date du 10 du courant, par laquelle il invite les conseillers municipaux à voter des fonds pour faire face aux éventualités que pourrait produire l'invasion du choléra.

M. le Maire leur a fait sentir la nécessité de voter ces fonds indispensables, et de plus, de prendre une délibération qui put appuyer la police dans ses opérations sanitaires. Messieurs les conseillers après avoir discuté quelque temps entre eux, se sont retirés sans avoir satisfait au devoir de l'humanité et au désir de la bienfaisance.

Et de tout ce que dessus pour mettre à l'abri ma responsabilité et celle de mon adjoint, la présente a été rédigée pour y avoir recours en cas de besoin.

A Ste-Anastasia, dans la salle de mairie, les jour mois et an susdits et nous nous sommes soussignés avec notre adjoint.

Le Carnet de Ste-Anastasia

Naissance :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de -Johan GARCIN, né le 25 novembre ;
Nous présentons toutes nos félicitations aux nouveaux parents.

Mariage :

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de :
- Madame Sylvie MAJOLET et Monsieur Philippe LANGEL, célébré le 14 décembre dernier.
Nous leur présentons toutes nos félicitations.

Réponse de la petite devinette p 4 « Où est l'actualité ? »
Platon « La République »

Le Calendrier du mois

- **Dimanche 05 Janvier 2003**
-10 H 45 Vœux du Maire - Salle Polyvalente
- **Samedi 11 Janvier 2003**
-14 H Galette des rois du Tennis - Salle Polyvalente
- **Dimanche 12 Janvier 2003**
-17 H 30 Concert de la Chorale Chant et Amitié - Eglise de Ste-Anastasia
- **Vendredi 17 Janvier 2003**
19 H 00 Assemblée Générale des Cavaliers de l'Issole - Salle Polyvalente
- **Samedi 18 Janvier 2003**
-14 H 30 Assemblée Générale des « Cigales » - Salle Polyvalente
-20 H 30 Cinéma
- **Dimanche 19 Janvier 2003**
-15 H Loto de la 1754^{ème} Section des Médailleurs Militaires - Salle Polyvalente
- **Samedi 25 Janvier 2003**
-15 H 00 Assemblée Générale de l'association « Familles Rurales » - Salle Polyvalente
- **Vendredi 31 Janvier 2003**
-20 H 30 Ciné-conférence M. G. ADIBA : « Les Antilles » - Salle Polyvalente

Petites annonces

- Vends chambre pont + bureau 182 €, lit fillette laqué blanc + literie 76 €, un vélo enfant (environ 5 ans) 20 €.
☎ : 04.94.72.20.05
- Une veste de dame a été trouvée dans la salle polyvalente le 24/11/2002, elle attend sa propriétaire à la Mairie.
- Vends Opel Corsa Année 1987 - 4 CV : 152 €.
☎ : 04.94.72.29.81
- Vends lit ancien métallique, à barreaux, avec sommier : 23 €. (environ 150 F.)
☎ : 04.94.72.24.34
- Vends :
-Chaîne Hi-Fi ampli tuner + lecteur C.D. séparé + 2 enceintes (80 W l'une). Marque Kenwood. Prix 160 € (1049.53 F.)
-Magnétoscope Marque I.T.T. . Prix 50 € (327.98 F.)
☎ : 04.94.72.28.04

ANTI-STRESS Méthode Chinoise !

Depuis le 23 décembre, s'est ouvert dans notre village (ancien local de l'infirmière à proximité de la boulangerie) un Institut de soin et énergétique orientale.
Soins du corps en séances de relaxation y sont proposés.

Pour tous renseignements
tél. au 04.94.72.22.42

Sainte-Anastasia



Bulletin Municipal

DECEMBRE
2002
n°151



Le mot du Maire

Nous avons inventé le temps pour compter nos années passées, celles de notre enfance, celles de notre famille, celles de tous ceux que nous aimons ou que nous avons aimés.

Mais il faut bien le dire, il est des dates et des instants marqués d'une étoile où tout se fige, où notre cœur et notre mémoire se teignent à la fois de nostalgie et d'espoir. C'est aujourd'hui le temps de Noël, celui de la foi chrétienne, mais aussi, dans ses profondeurs oubliées, du vieux solstice païen, prémices dans la froideur de l'hiver du tout proche réveil de la nature.

Ce Noël universel est, pour beaucoup d'entre nous, celui de la famille rassemblée autour de ce que nous avons tous en nous-mêmes de générosité, mais aussi de spiritualité.

En cette dernière semaine de l'année, c'est aussi l'explosion au soir du 31 décembre de tous nos espoirs et de nos vœux les plus raisonnables comme les plus fous pour l'humanité entière. C'est peut-être même l'utopie d'une paix universelle que notre vieille planète n'a jamais encore connue.

Pour nous, à Sainte-Anastasia, je forme le vœu plus modeste que ces jours de recueillement et de liesse soient l'occasion de nous retrouver toujours unis dans le respect de nos traditions et de nos croyances.

A vous tous, avec le Conseil Municipal et le personnel communal, j'adresse tous mes vœux de bonheur, en vous souhaitant avec chaleur de joyeuses fêtes et une heureuse nouvelle année.

Jean-Pierre MORIN



E-mail : s.anastasia@wanadoo.fr site : www.sainte-anastasia-sur-issole.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale :

☎ 04.98.05.15.00

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

*Siège Social : 6 Route de Toulon 83136
Méounes les Montrieux*

Association créée sur l'initiative des Municipalités du Canton de LA ROQUEBRUSSANNE et du BEAUSSET
Pour une aide efficace et rapide : Ménage, courses, garde d'enfants, etc...
Contactez-nous
Pour le Canton de La Roquebrussanne
Madame Isabelle GARCIA
Tél. 04.94.33.97.51

Les prochaines permanences auront lieu les
Vendredis 3, 17 et 31 JANVIER 2003 en Mairie
de 14 H. à 16 Heures.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme BENOÎT Marie-Pierre assurera sa permanence à la Mairie, le Jeudi 2 JANVIER 2003 de 10 H. à 12 H. : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère).

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 17 H.

Numéros utiles :

-Accueil : 04.94.69.64.40
-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42
-M. Cuénot 1^{er} Adjoint (Urbanisme) :
04.94.69.64.45
-Mme Laurent 2^{ème} Adjoint
(Action sociale) :
04.94.69.64.47
Reçoit le lundi, mardi, jeudi et vendredi,
de 10 H à 12 H
-Service cantine : 04.94.69.64.10
Fax : 04.94.69.64.41

NOUVEAU

Adresse e-mail :

s.anastasia@wanadoo.fr

Site Internet : (en construction)

www.sainte-anastasia-sur-issole.fr

POLICE MUNICIPALE
NUMERO de la Police Municipale :
06.08.80.45.82

Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse au numéro précédent, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

DECHARGE CANTONALE DE LA ROQUEBRUSSANNE

(Après le rond-point du Collège de Garéoult, prendre la direction de La Roquebrussanne).
Du Lundi au Samedi 6H à 12H et 13H30 à 16H
Dimanche -8H à 12H-
Pour vous débarrasser de tout ce qui n'est pas « monstres », c'est-à-dire ce qui peut trouver place dans une malle de voiture.

INTERVENTION SUR LES RESEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

numéro d'appel : 0 810 757 757
puis numéro donné par le répondeur

FOURRIERE MUNICIPALE CONVENTIONNEE

« IDENTITE CANINE » à Garéoult
☎ : 04.94.04.89.33

RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES

Prochain ramassage des « monstres » :

♦ Le LUNDI 27 JANVIER 2003

(se faire inscrire en Mairie au préalable).

PHARMACIES DE GARDE

Numéro du standard d'appel d'urgence :
Standard : 04.94.07.08.08

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile
Mission : assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités).
tél. : 04.94.69.44.86

La 1754^{ème} Section des MEDAILLES MILITAIRES

Organise son **LOTO AVEC Galette des Rois**
le DIMANCHE 19 JANVIER 2003 à partir de 15 H

Salle Polyvalente de SAINTE-ANASTASIE

Le carton : 3 € Les trois cartons : 8 €

C'est ouvert à tout le monde ; si vous souhaitez participer, annoncez le nombre de personnes en téléphonant au 04.94.86.73.10 (avec répondeur) M. DASSONVILLE. Vous pouvez aussi nous rencontrer à notre permanence.

La vie au village

Remerciements

Après avoir passé plus de 17 ans à Sainte-Anastasia, je suis muté à partir du 6 janvier à St Mandrier.

Mon épouse et moi-même vous remercions des bonnes relations que nous avons eues au cours de ces années.

Bien Amicalement

M. et Mme Cuillerier
Joël et Annie ou le facteur

Avant de remercier plus officiellement Joël et Annie ; nous le faisons ici plus simplement en leur disant que nous les regretterons, tout en leur souhaitant une nouvelle carrière en bord de mer.

Ciné-conférence : Les Antilles

De quoi nous réchauffer l'âme et le corps en cette fin d'année !

Cette seconde ciné-conférence de M. Gérard ADIBA est fixée au 31 janvier prochain. Nul doute que, comme toujours, les spectateurs seront très nombreux pour apprécier la splendeur des images présentées, et les commentaires si personnels et sensibles de notre ami Gérard !

Nouvelle épicerie « Monique et Daniel ANNÉ » à Ste-Anastasia

La supérette VIVAL
ouvrira ses portes Rue Notre Dame
le Jeudi 9 Janvier 2003

Sylvia Mota, sculpteur

Sylvia Mota est un sculpteur qui a à son actif de nombreux prix dont dernièrement le Grand Prix SEMA des Métiers d'art et de Restauration du Patrimoine décerné par le Conseil Général du Var. Son œuvre touche pour une grande partie à l'intime : elle réalise des moulages sur corps et des bustes d'après photo remarquables et par définition uniques. Elle fait revivre tout ce que l'histoire nous a légué, momies, peintures rupestres, bas reliefs grecs et romains et met en volumes les fresques de Pompéi (Sapho dernièrement). Utilisant des techniques et matériaux modernes très variés, la pensée humaine ressurgit du passé, créant le lien entre les réalités sociales de notre époque et ce que le temps nous a légué. Les fêtes de fin d'année, Sylvia Mota, l'avoue, passent chez elle plutôt inaperçues, l'exercice de son art lui prenant tellement de temps.

M.D.A. « Var Côté Femme » Décembre 2002

Les poètes de Sainte-Anastasia

Pour la Veillée de Noël
et le jour de Noël

Bûche de Noël.

Dans l'âtre, ce matin, à demi consumée,
La bûche de Noël perce l'obscurité
D'un éclat rougeoyant. Hier des mains l'ont placée
Avec le ferme espoir que l'on retrouverait
Des braises au lever en symbole de joie,
De bonheur, d'espérance et les braises sont là.
Alors on peut rêver : prospérité et joie
On peut tout espérer, tout, oui tout à la fois.

Jeannette CARRIERE

En Provence les Anciens appelaient cette bûche
Cacho-Fiò ou Cacho-Fue...
C'était la bûche de Noël, grosse bûche d'arbre fruitier qu'on plaçait dans le feu de cheminée en grande cérémonie le soir du 24 décembre. On la déposait après l'avoir aspergée de trois libations de vin cuit en prononçant des paroles sacramentelles.

On avait « Passa cacho-Fiò »
ou « Bouta cacho-Fue »

(explications puisées dans le dictionnaire provençal de notre grand poète Frédéric Mistral).

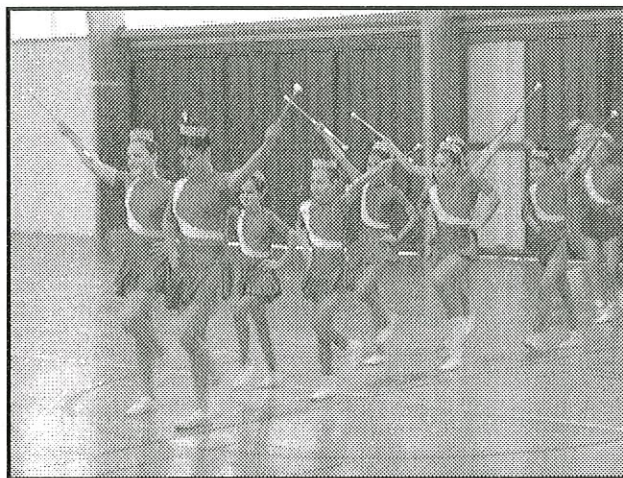
J'ajoute que certains Provençaux ont maintenu la coutume (sans le cérémonial).

Téléthon 2002

Les 6, 7 et 8 décembre

Comme chaque année, un grand élan de solidarité s'est manifesté autour de la grande cause commune du TELETHON.

Nombre de nos concitoyens, enfants et adultes, ont participé avec enthousiasme aux diverses animations sportives et ludiques. Cette année le « fil rouge » a permis à tous les artistes de s'exprimer en « couleurs » sur la toile. De belles journées bien remplies où la générosité était au rendez-vous ! Un chèque de 2 340.75 € (soit 15 354.31 F.) sera remis à l'Association Française contre les Myopathies



(A.F.M.°.

Un grand merci à toutes les associations, aux bénévoles et aux généreux donateurs.

Une mention spéciale aux jeunes artistes en herbe qui ont réalisé des dessins au profit du téléthon.

Le comité de coordination
R-M. BRETON

Secours Populaire

Nous avons reçu deux courriers émanant de la fédération Gardoise du Secours Populaire. Notre village figure parmi les 57 communes qui sont venues en aide aux sinistrés du Gard.

Au 29 octobre 653 familles ont été aidées, pour un total de 339 180 Euros.

Un deuxième courrier nous informe que notre participation de 1 700 Euros a été la bienvenue, s'ajoutant à d'autres.

A Sainte-Anastasié du Gard, 47 familles ont été aidées en urgence pour l'achat d'appareils ménagers, frigos, gazinières, mobilier divers, etc.

Ce courrier se termine en nous invitant à une rencontre avec les bénévoles de l'antenne du S.P.F. du Secteur, après les fêtes de fin d'année.

Depuis, hélas ! une deuxième inondation a eu lieu ! Nul doute que bien des familles ont encore besoin d'aide !

Pour le Comité
Jo FADDA

Club des Cigales

Au cours de ce mois, les Cigales ont connu une activité intense.

Le 1^{er} décembre, quelques-unes d'entre elles se sont envolées pour le ZENITH de Toulon où les attendait le magnifique spectacle de « ROMEO et JULIETTE ». Si la mise en scène est moderne, l'émotion était bien au rendez-vous.

Comme chaque année, les Cigales se sont beaucoup investies dans le TELETHON des 7 et 8 décembre. Diverses activités ludiques ont été proposées aux enfants et aux adultes, lesquels ont beaucoup « cogité » sur les scrabbles. Le puzzle et la pêche à la ligne ont connu un franc succès.

Samedi 14 décembre, la journée « PORTES OUVERTES » au local des Cigales a permis aux Anastasiens de faire leurs achats de Noël et d'apprécier le savoir-faire des Cigales. Le tirage au sort a désigné Mme Christine CECINI parmi tous les acheteurs pour gagner le super cadeau du barbecue.

La fin de l'année approche et nous vous adressons tous nos vœux pour l'an 2003.

Notez dès à présent sur vos agendas la date de l'Assemblée Générale des Cigales qui se tiendra dans la salle polyvalente le SAMEDI 18 JANVIER 2003 à 14 H 30

DERNIERE MINUTE

Dimanche 2 mars 2003 un spectacle de claquettes Irlandaises à ne pas manquer au ZENITH OMEGA TOULON : LORD OF THE DANSE

départ à 14 H 30 en car Place de la Gare au prix de 45 € tout compris ; les personnes qui n'ont pas encore réservé doivent se dépêcher, les places sont limitées.

(Pour le spectacle de ROMEO ET JULIETTE toutes les demandes n'ont pu être satisfaites).

Dépêchez-vous ! TELEPHONER au 04.94.72.21.98

1754^{ème} Section des Médailleurs Militaires de Sainte-Anastasié – Forcalqueiret

Vous êtes Médaille Militaire, Ancien Combattant, Ancien Militaire ou tout simplement sympathisant et vous ne faites pas encore partie d'une Section ou Association.

Notre Bureau se fera un honneur de vous recevoir en notre permanence pour tous renseignements et surtout pour mieux nous connaître :

Ancienne MAIRIE Place de la République à
FORCALQUEIRET

Les lundis et les jeudis de chaque mois
de 14 H à 17 H.

(vous pouvez également, si ces jours ne vous conviennent pas, prendre un rendez-vous en appelant M DASSONVILLE au 04.94.86.73.10).

Chronique municipale

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 13 décembre 2002

Etaient Présents : MMES BOCQUET, BRETON, DEVAUX, LAURENT, MAROUZE MM. ALLAVENA, ANZERAY, CUENOT, HOFFMANN, ISTRIA, MANA, PICAUDE, RAYNAUD, SABATIER, TOSELLO.

Absents Excusés :

M. CORBIER donne procuration à M. MORIN.
M LALANDEC donne procuration à M CUENOT
M JURAVER donne procuration à M. SABATIER
Sous la présidence de Monsieur MORIN, Maire.

DEMANDE D'ECHANGE D'UNE PARCELLE FORMULEE PAR MONSIEUR ET MADAME GRANGER OLIVIER

Monsieur le Maire, présente au Conseil Municipal la demande d'échange d'une parcelle du domaine privé de la Commune formulée par Monsieur et Madame GRANGER Olivier.

La Commune cède une parcelle de 11 m² cadastrée Section A n°1471, issue de la parcelle anciennement cadastrée Section A n°558. En contre échange, Monsieur et Madame GRANGER Olivier cèdent à la Commune une parcelle de 11 m² également cadastrée Section A n°1470, issue de la parcelle anciennement cadastrée Section A n°557. Les parcelles échangées sont évaluées chacune à la somme de 150 euros.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, accepte à l'unanimité cet échange et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces se rapportant à cette transaction avec Maître EMERIC Claude, Notaire à Garéoult.

INDEMNITE DE LOGEMENT ATTRIBUEE AUX INSTITUTEURS

Suite aux arrêtés de M. l'Inspecteur d'Académie affectant à titre définitif aux écoles publiques de la commune :

-M. Pascal VERGNAUD à l'école primaire ;
-MMES Janine CLEMENT et Marie BACHELARD à l'école maternelle ;

M le Maire suggère au Conseil Municipal de leur verser la majoration de 25 % de l'indemnité de logement attribuée aux instituteurs.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, et en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accorder la majoration de 25 % de l'Indemnité de logement à Monsieur Pascale VERGNAUD, Mme Janine CLEMENT et Mme Marie BACHELARD à compter du 01/09/02.

ADOPTION DES STATUTS DU PIDAF DU PAYS BRIGNOLAIS.

Monsieur le Maire, présente au Conseil Municipal les nouveaux statuts du PIDAF du Pays Brignolais. Après avoir pris connaissance du nouveau texte et en avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'accepter la modification proposée.

BUDJET COMMUNAL DECISION MODIFICATIVE

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a lieu de faire les virements de chapitres à chapitres suivants :

Article 7588 + 66 000 €
Article 6554 + 66 000 €

-6413 Personnel non titulaire	- 3 400 €
-6531 Indemnités élus	+2 000 €
-6453 Cotisations caisses retraite	+ 800 €
-6533 Cotisations retraite élus	+ 100 €
-64832 Fonds de compensations CPA	+ 200 €
-6556 Indemnités de logement instit	+ 300 €
-60612 Energie électricité	+1 000 €
-60622 Carburants	+ 500 €
-60623 Alimentation	+ 400 €
-60632 F de petit équipement	+ 300 €
-6067 Fournitures scolaires	+2 500 €
-6122 Crédit bail immobilier	+2 000 €
-6155 Entretien biens mobiliers	+ 200 €
-6231 Annonces et insertions	+1 500 €
-6262,Frais de télécommunication	+1 000 €
-022 Dépenses imprévues fonct	- 7 200 €
-6454 Cotisations ASSÉDIC	- 1 200 €
-6413 Personnel non titulaire	- 1 000 €

Opération 26 : Mise aux normes de Sécurité de
l'église Compte 2313 Immos en cours construction
+ 6 000 €

Opération 12 : Extension Cimetière
Compte 2313 Immos en cours construction
+ 8 000 €

Opération 25 : Construction d'une classe Ecole
Primaire

Compte 2313 +10 000 €

Opération 23 : Acquisitions Foncières
Compte 2111 Terrains nus - 24 000 €

Opération 17 Divers Terrains Communaux
Compte 2315 Immos en cours inst.techn.
- 11 000 €

Compte 2313 Immos en cours constructions
+11 000 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, approuve à l'unanimité cette décision.

DEMANDE DE SUBVENTION ADRESSEE AU CONSEIL GENERAL POUR LA REFECTION DE LA TOITURE D'UN BATIMENT COMMUNAL (école primaire)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à la réfection partielle de la toiture de l'école primaire.

Il présente au Conseil Municipal le devis estimatif de l'Entreprise SPAPA à Six-Fours qui s'élève à la somme de 4 180 euros H.T soit 4 999,28 euros T.T.C.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en voir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette décision et décide de demander au Conseil Général du Var une subvention la plus élevée possible.

CONSTRUCTION DE DEUX LOCAUX A USAGE SPORTIF. DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL DU VAR.

Le Conseil Municipal, décide de procéder à la construction de deux locaux à usage sportif attenants à l'actuelle Salle Polyvalente.

Ceux-ci accueilleraient des activités associatives des clubs de Foot-ball et de Tennis.

Le Maire présente au Conseil Municipal, deux devis établis par les entreprises :

l'Entreprise BATI RENOV 83 à Sainte-Anastasie dont le devis s'élève à la somme de

24 183,34 euros H.T soit 28 923,27 euros T.T.C.

l'Entreprise M.G CANELO à Montfort/Argens dont le devis s'élève à la somme de

27 085,34 euros H.T soit 32 394,06 euros T.T.C.

Après en avoir délibéré et compte-tenu du montant de ces devis et des prestations fournies.

Le Conseil Municipal décide de porter son choix sur l'Entreprise BATI RENOV 83.

Pour mener à bien cette opération, l'assemblée communale demande au Conseil Général du Var de lui attribuer une subvention d'un montant le plus élevé possible.

Les toutous de la République

Décret n°2002-1381 du 25 novembre 2002, relatif aux mesures particulières à l'égard des animaux errants. - J.O. N°276 du 27 novembre 2002

Les nouvelles responsabilités des maires !

Lorsque des campagnes de capture des chiens et chats errants sont envisagées sur tout ou partie du territoire de la commune, le maire est tenu d'informer la population, par affichage « et » publication dans la presse locale, des lieux, jours, heures précis, au moins une semaine avant la mise en œuvre de la campagne.

La gestion, le suivi sanitaire et les conditions de garde ces animaux sont placés sous la responsabilité du Maire.

NOTA : La seule parade à « ce gag ministériel » est d'annoncer les ramassages 6 mois (au moins) à l'avance.

Travaux réalisés sur le territoire communal durant le mois écoulé

- Travaux dans l'église : Mise aux normes de sécurité de l'installation électrique.
- Débroussaillage de divers espaces communaux.
- Travaux dans les écoles
- Préparation des manifestations
- Illumination du village
- Abattage d'un arbre dans l'Allée des Platanes.

Avis aux Tagueurs

Jusqu'à ces derniers temps, notre village était relativement épargné par les graffitis infantiles et dans l'ensemble notre délinquance se limitait à quelques vendeurs de stupéfiants à la sauvette et quelques voleurs de lapins dits « de garenne » d'ailleurs très rapidement repérés par la gendarmerie nationale et la police. Nous bénéficions d'une certaine paix due pour beaucoup à la vigilance des parents et à l'action associative.

Cela changerait-il, depuis qu'en une semaine sont revenus sur les murs du village d'obscurs graffitis et que brûlent ça et là quelques containers poubelles ? Inutile de préciser que chaque fois que de tels faits sont constatés, la commune dépose en bonne et due forme une plainte contre X pour dégradation de biens et de bâtiments publics et que nos ados barbouilleurs ou incendiaires ne resteront pas éternellement à l'abri.

Nous serons en effet persévérant, sans toutefois, aucune précipitation.

La cause est donc claire, tant pour les auteurs que pour les parents concernés à qui nous demandons de faire quelques efforts pour surveiller leurs jeunes noctambules ; car tout a un prix ! Merci.

Une petite devinette !

« Où est l'actualité ? »

« Lorsque les Pères s'habituent à laisser faire les enfants, lorsque les Maîtres tremblent devant les élèves et préfèrent les flatter, lorsque les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus l'autorité de personne au-dessus d'eux, alors c'est là le début de la Tyrannie ».

(Réponse en dernière page)

Le repas de Noël

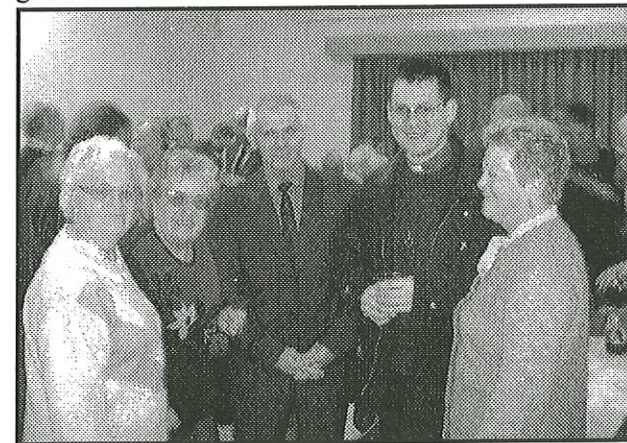
Ce repas, offert comme chaque année, par la mairie et plus précisément par le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale), à toutes les personnes de 70 ans et plus, s'est tenu le mercredi 11 de ce mois.

Tous les participants ont très bien compris la mesure prise par les responsables, concernant les amis ou parents que chacun, les années précédentes, pouvaient inviter. En effet, le nombre des convives « ayants-droit » ayant considérablement augmenté, il ne nous était plus possible de faire face, étant donné la capacité d'accueil limitée, de la salle polyvalente. Cette année, cette mesure a permis de ramener le nombre des convives à 135, ceci ayant pour conséquence de pouvoir assurer à nos amis plus âgés un meilleur accueil.

Le repas, proposé par Pascal Suiveng, a été apprécié de tous, sans réserves : plats excellents et abondants, servis très chauds malgré les difficultés inhérentes à notre salle ; service irréprochable, coordination parfaite.

L'animation, assurée par le groupe « Album-souvenir » a contribué également à faire de cette journée une réussite, en adaptant la musique à la demande tant au point de vue du choix des danses qu'à l'intensité du son. La piste de danse était, bien sûr, moins restreinte que les années dernières et tous les danseurs s'en sont donné à cœur joie.

Soulignons la complaisance souriante et la gentillesse des deux musiciens.



M. Gilbert Colon, comme chaque année, a assuré bénévolement, toute la journée, le déplacement des personnes qui le lui demandaient, ceci avec son dévouement et sa gentillesse coutumiers. Nous lui en sommes sincèrement reconnaissants, ainsi que tous ceux qui, grâce à lui, ont pu, sans soucis, venir se joindre à leurs amis pour ce repas mémorable.

Quitter dans la joie et l'amitié l'année qui se termine, et aborder de la même façon la nouvelle année, c'est le but de ce repas et nous espérons l'avoir atteint, cette année encore.

Joyeux Noël et bonne année à tous !

Projet de réfection de la place Saint-Just pour 2003



La vie associative

Association de pêche « La Truite de Garéoult » (AAPPMA LA TRUITE)

Titulaire des baux de pêche de NEOULES à FLASSANS

PECHEURS DE LA VALLEE DE L'ISOLE, en prenant votre permis chez nos revendeurs (GAREOULT, STE-ANASTASIE, BESSE, FLASSANS), vous aidez votre société LA TRUITE DE GAREOULT à avoir, au sein de la FEDERATION DE PECHE du VAR dont le siège est à BRIGNOLES, plus de poids en vue de la défense de votre cours d'eau.

Cette année, la fuite des permis vers d'autres associations (Brignoles, Gapeau, Toulon) a eu pour effet l'attribution d'UN seul siège pour vous représenter et vous défendre. Il est certain que nous avons du faire face cette année à de grosses difficultés, en ne citant que les deux principales : SECHERESSE et POLLUTION.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, TELEPHONER au 04.94.59.65.19 ou au 04.94.86.64.99.

Vous pouvez consulter le site : latruite.gareoult@free.fr.

Chorale « Chant et Amitié »

Contrairement à ce qui avait été annoncé, nous vous informons que le concert prévu pour Noël aura lieu le 12 janvier prochain.

A 17 H 30, en l'église de Sainte-Anastasie, avec la Chorale « Au cœur du Var », nous espérons votre amicale présence. Une Choriste

Jean-Pierre MORIN,
MAIRE DE SAINTE-ANASTASIE
Le Conseil Municipal,

Seraient honorés de votre présence
à la traditionnelle présentation des vœux
aux associations et aux habitants du village

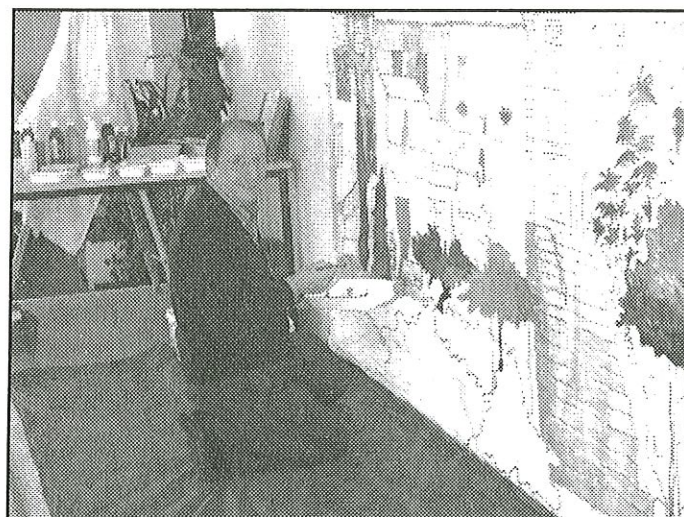
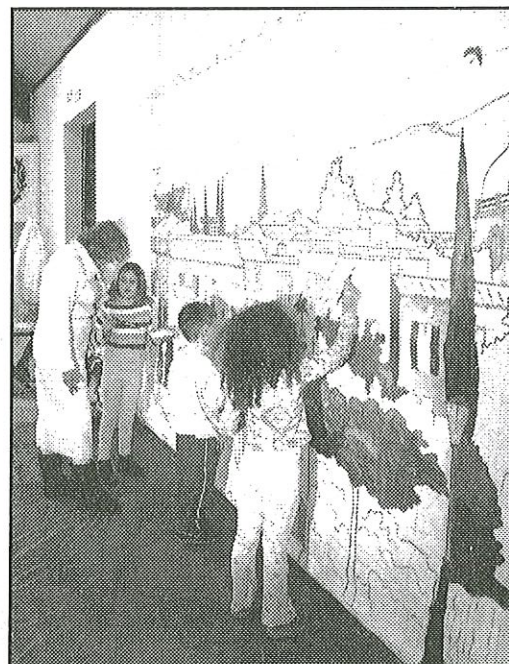
le dimanche 5 janvier 2003

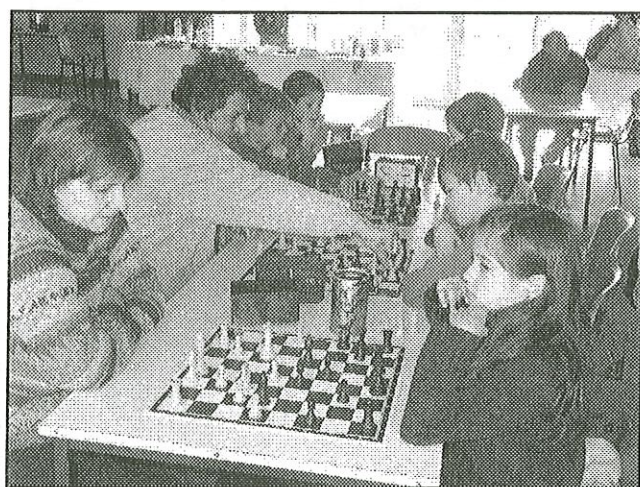
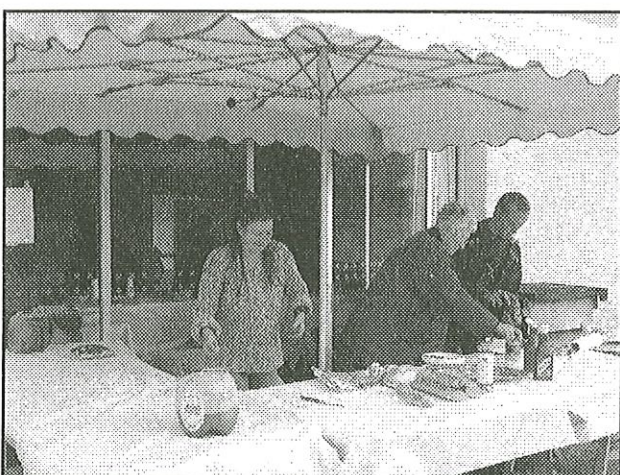
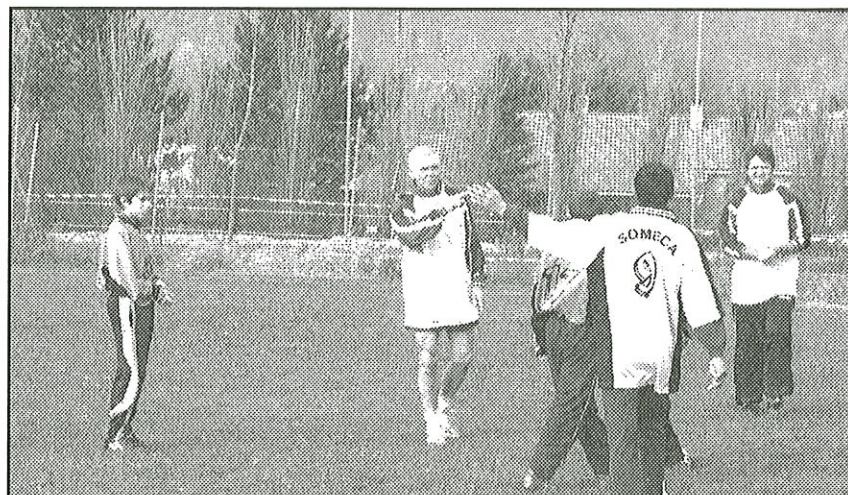
à 10 heures 45 à la salle polyvalente



Téléthon 2002

BRAVO ET MERCI A TOUS !





Pour une collecte en constante progression.
Cette année, ces journées à Ste-Anastasie auront
permis de recueillir 2 340 €, soit 15 354.31 F.
pour la lutte contre les myopathies.